



Sylvie BOUCHET BELLECOURT

Députée de Seine-et-Marne
Ancien Maire de Héricy

Monsieur Jean CASTEX

Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, Rue de Varenne
75007 PARIS

N/Réf. : SBB/PC/012021

Fontainebleau, le 7 janvier 2021

Monsieur le Premier Ministre,

La campagne vaccinale entamée le 27 décembre dernier illustre le déclassé de la France parmi les pays développés. Seuls 2000 français ont reçu leur première dose de vaccin après 9 jours, soit 0,003% de notre population, alors qu'ils étaient déjà 317 000 allemands correspondant à 0,38% de leur population à cette même date.

Cette infime proportion interroge nos concitoyens sur vos capacités à gérer la crise sanitaire dans son ensemble. Les atermoiements sur les masques et l'échec du traçage des personnes testées n'auront donc pas suffi à vous hisser à la hauteur des enjeux.

De nombreux français étaient déjà réticents à cette campagne vaccinale, il n'y avait pas besoin d'y ajouter un manque de pédagogie et d'organisation logistique. Cela n'aide en rien à convaincre sur le terrain les français d'adhérer à cette impétueuse nécessité de se faire vacciner. Nous le regrettons, car accorder en priorité la vaccination aux résidents dans les EHPAD est à notre sens un choix éthique responsable, par respect pour nos aînés.

Ce choix, nous le partageons et nous le défendons puisque la protection des personnes à risque était le sens même des différents confinements et couvre-feux auxquels nos concitoyens ont fait face. Cependant, la cadence ridicule est inexplicable tant le retard est considérable. En France, la précaution est malheureusement devenue synonyme de lourdeur administrative. La consultation, le recueil du consentement par écrit, puis d'un délai de rétractation de 4 jours sont disproportionnés face à l'urgence de la situation.

Il est temps que l'action publique devienne rapide et efficace. Les exécutifs régionaux et municipaux y sont prêts et n'ont pas besoin de recourir à un cabinet de conseil américain ou à un conseil de 35 citoyens tirés au sort pour agir. Plus tôt les français les plus fragiles seront vaccinés, moins ils seront susceptibles de développer des formes graves de la Covid-19. Et cela permettra de rouvrir rapidement nos bars et restaurants où les contaminations par aérosols sont jugées plus importantes.

Car au-delà de la pandémie, s'ouvre désormais une course contre la montre pour maintenir notre économie à flot. Le « quoi qu'il en coûte » ne doit pas oublier les risques de faillites qui interviendront lorsque les dispositifs de soutien s'arrêteront. Ces mêmes bars et restaurants, ainsi que toutes les entreprises durement touchées seront une fois de plus mis à l'épreuve. L'urgence concerne également le monde de la culture ainsi que notre jeunesse. La limitation des relations sociales, la fermeture des cinémas, des salles de sport et de spectacle sont perçues comme une assignation à résidence qui berne le moral des français.

Monsieur le Premier Ministre, à l'heure où les vérités scientifiques sont remises en cause en permanence, les décideurs publics doivent être irréprochables afin de rassurer au mieux les français.

L'importance de la situation vous commande d'expliquer simplement en toute transparence les difficultés en temps réel que la stratégie vaccinale peut rencontrer.

C'est la raison pour laquelle, nous attirons votre attention sur la nécessité de mener le déploiement des vaccins de façon plus claire et coordonnée afin d'envisager la deuxième phase de vaccination dans les délais.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre très haute considération.



Sylvie BOUCHET BELLECOURT

Liste des cosignataires :

ANTHOINE Emmanuelle, députée de la Drôme
AUBERT Julien, député de Vaucluse
AUDIBERT Édith, députée du Var
BAZIN Thibault, député de la Meurthe-et-Moselle
BAZIN-MALGRAS Valérie, députée de l'Aube
BEAUVAIS Valérie, députée de la Marne
BENASSAYA Philippe, député des Yvelines
BLIN Anne-Laure, députée de Maine-et-Loire
BOELLE Sandra, députée de Paris
BONY Jean-Yves, député du Cantal
BOULEY Bernard, député de l'Essonne
BRENIER Marine, députée des Alpes-Maritimes
BRUN Fabrice, député de l'Ardèche
CATTIN Jacques, député du Haut-Rhin
CINIÉRI Dino, député de la Loire
CORDIER Pierre, député des Ardennes
CORNELOUP Josiane, députée de Saône-et-Loire
CORNUT-GENTILLE François, député de Haute-Marne

FERRARA Jean-Jacques, député de Corse-du-Sud
DE GANAY Claude, député du Loiret
HEMEDINGER Yves, député du Haut-Rhin
HETZEL Patrick, député du Bas-Rhin
LE FUR Marc, député des Côtes-d'Armor
MAQUET Emmanuel, député de la Somme
MARLEIX Olivier, député d'Eure-et-Loir
MEYER Philippe, député du Bas-Rhin
PORTE Nathalie, députée du Calvados
QUENTIN Didier, député de Charente-Maritime
RAVIER Julien, député des Bouches-du-Rhône
REDA Robin, député de l'Essonne
SERRE Nathalie, députée du Rhône
SERMIER Jean-Marie, député du Jura
TEISSIER Guy, député des Bouches-du-Rhône
THERRY Robert, député du Pas-de-Calais
THIERIOT Jean-Louis, député de Seine-et-Marne
TRASTOUR-ISNART Laurence, députée des Alpes-Maritimes
VATIN Pierre, député de l'Oise
VIALA Arnaud, député de l'Aveyron
VIRY Stéphane, député des Vosges